

**LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT
À L'HEURE DE LA 3^E DIRECTIVE**

Jeudi 19 novembre 2009, de 18 h 00 à 20 h 00

 **ERNST & YOUNG**

Partenaire officiel



Club BANQUE

LIEU

Auditorium de la FBF
18, rue La Fayette 75009 Paris
Métro : Chaussée d'Antin

CONTACT

Magali Marchal
Tél. : 01 48 00 54 04
Fax : 01 48 24 12 97
marchal@revue-banque.fr

LE CLUB BANQUE

est le rendez-vous mensuel
des professionnels de la banque
et de la finance, organisé
par la Revue Banque.
Pour adhérer, la cotisation
annuelle et institutionnelle pour
10 séances est de 1400 € HT.

Président de la séance : **MARIE-AGNÈS NICOLET**, Présidente, Audisoft Consultants

■ Les enjeux de la 3e directive et sa transposition : mise en œuvre et impacts pour les différentes activités bancaires et financières

MARIE-AGNÈS NICOLET, Présidente, Audisoft Consultants

■ Les attentes du régulateur sur les évolutions du dispositif des banques suite à la transposition

DANIÈLE NOUY, Secrétaire générale, Commission Bancaire

■ La déclaration de soupçon : quels enjeux et quels critères pour les établissements financiers ?

JEAN-BAPTISTE CARPENTIER, Directeur Général de Tracfin

■ Les grands chantiers 2009-2010 : modalités pratiques de l'application de la transposition - gel des avoirs et prolifération nucléaire

HENRI QUINTARD, Responsable sécurité financière, BNP Paribas

La séance sera clôturée par un cocktail.

NOM

PRÉNOM

FONCTION

SERVICE

SOCIÉTÉ

ADRESSE

.....

TÉL.

FAX

E-MAIL

DATE ET SIGNATURE

assistera au Club Banque n'assistera pas au Club Banque

■ Participation : 200 € HT soit 239 € TTC

■ Bulletin et règlement (à l'ordre de La Revue Banque)

à retourner à : La Revue Banque, Magali Marchal,

18, rue La Fayette – 75009 Paris • Tél. : 01 48 00 54 04 • Fax : 01 48 24 12 97

■ **IMPORTANT** : Le montant de votre inscription est imputable à vos dépenses de formation continue. Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° d'agrément 11-7511101-75). Si la facture-convention est à envoyer à l'organisme qui gère votre budget formation, merci de préciser les coordonnées ci-dessous :

.....
.....

■ En cas d'annulation effectuée moins de 7 jours avant la date de la séance formation ou en cas d'absence le jour de la séance formation, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

CLUB BANQUE
18, rue La Fayette
75009 Paris

A affranchir
au tarif
en vigueur